

## Règlement jeu concours Luxair Luxembourg Airlines : « Easter Egg hunt »

16 mars 2016

### ARTICLE 1 : ORGANISATION

La société anonyme LUXAIR, Société Luxembourgeoise de Navigation Aérienne S.A., en abrégé LUXAIR, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B4109, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonction, établie et ayant son siège social à L-2987 LUXEMBOURG, Aéroport de Luxembourg ; organise un jeu concours du 19 mars au 20 mars 2016.

Le jeu est gratuit et sans obligation d'achat.

### ARTICLE 2 : DEROULEMENT DU JEU

Ce jeu est porté à la connaissance des clients Luxair par promotion sur la page Facebook de Luxair Luxembourg Airlines - <https://www.facebook.com/luxair.lu>. La participation à ce jeu concours est ouverte à toute personne physique à l'exclusion des personnes appartenant à la société organisatrice et aux membres de leur famille en ligne directe, pendant la période de validité du jeu concours (du 19 mars au 20 mars 2016 à 23h59).

Pour participer au jeu, le participant doit :

1. Trouver un premier oeuf sur le site Luxair – [www.luxair.lu](http://www.luxair.lu) ou se rendre sur la page dédiée au jeu concours ;
2. S'inscrire en indiquant nom, prénom et son adresse email, un mot de passe sera attribué et envoyé par email. Alternativement, le participant peut s'inscrire avec son propre compte Facebook.
3. Se rendre sur le site Luxair – [www.luxair.lu](http://www.luxair.lu) pour chercher quotidiennement 5 oeufs de pâques cachés dans les pages du site;
4. Un tirage au sort parmi les participants ayant trouvé les 5 œufs de pâques du jour cachés sur le site web Luxair sera effectué en matinée du 21 mars 2016.

### ARTICLE 3 : LOTS

Luxair Luxembourg Airlines met en jeu le lot suivant :

- 4 x 3 billets d'entrée pour le zoo d'Amnéville.

### ARTICLE 4 : DESIGNATION DU GAGNANT

Le concours sera clôturé le 20 mars 2016 à 23h59. Les quatre gagnants seront annoncés le 21 mars 2016 sur la page Facebook de Luxair Luxembourg Airlines - <https://www.facebook.com/luxair.lu>.

### ARTICLE 5 : EXCLUSION DE RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS

Si, par suite d'un cas de force majeure, pour des raisons techniques ou pour toute autre cause fortuite, le jeu devrait être annulé, reporté ou interrompu, la société organisatrice ne pourra aucunement être tenue pour responsable.

La société organisatrice se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de proroger le jeu ou de modifier la nature des lots sans préavis.

### ARTICLE 6 : ACCEPTATION

Le fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement sans réserve, qui a valeur de contrat.

Les gagnants autorisent, par leur seule participation et sans avoir le droit à compensation, l'utilisation de leurs noms et photos pour la publicité et les communiqués de presse en relation avec ce concours ; qui seront éventuellement publiés par l'organisateur ou le sponsor.

Les participants au présent jeu concours acceptent d'être régulièrement informés des jeux concours et autres démarches promotionnelles de Luxair et marquent leur accord à être contactés à ces fins par e-mail. Ils peuvent s'opposer, sans frais et sur simple appel ou lettre adressée au service clientèle référencé ci-dessous au point 9.

### ARTICLE 7 : EXCLUSION

Toute tentative de manipuler ou d'influencer le jeu et le résultat des votes, que ce soit de façon directe ou par personne interposée, entraînera l'exclusion de plein droit du participant fautif. Aucune justification ou exigence de preuve ne pourra être exigée de la part de Luxair. La décision sera sans recours.

## **ARTICLE 8 : TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES**

Les informations recueillies via la page Facebook de Luxair Luxembourg Airlines - <https://www.facebook.com/luxair.lu> font l'objet d'un traitement informatique destiné à déterminer le gagnant du jeu-concours.

Les destinataires des données sont :

LUXAIR S.A.  
Aéroport de Luxembourg  
L-2987 LUXEMBOURG  
T. +352 2456-1

INTERACT S.A.  
21, rue de Pont Rémy  
L-2423 LUXEMBOURG

Conformément à la loi « du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Luxair.

## **ARTICLE 9 : MODALITES DE RECLAMATION**

Toute réclamation doit être communiquée par voie écrite à l'adresse suivante :

Luxair S.A.  
Service « Sales & Marketing »  
Aéroport de Luxembourg  
L-2987 LUXEMBOURG

Aucune contestation ne sera recevable 15 jours après la clôture de ce jeu.

## **ARTICLE 10 : DEPOT DU REGLEMENT**

Le présent règlement de jeu est déposé auprès de l'étude TAPELLA & NILLES demeurant à 14-16 rue du Canal L-4050 ESCH-SUR-ALZETTE (Esch-Uelzecht) à Luxembourg et peut être consulté en ligne sur le site <http://www.tapella-nilles.lu/fr/jeu-concours.html>.

Il est également publié sur la page Facebook dédiée au jeu concours « Easter Egg Hunt ».

Le présent règlement est soumis à la loi luxembourgeoise.

L'ensemble des dispositions du présent règlement forme la loi entre les parties.

Une copie du règlement sera envoyée à toute personne qui en fera la demande écrite auprès de :

INTERACT S.A.  
21, rue de Pont Rémy  
L-2423 LUXEMBOURG  
[info@interact.lu](mailto:info@interact.lu)